

2 juin 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, président de la République, Edouard Balladur, Premier ministre, et Helmut Kohl, chancelier d'Allemagne, notamment sur le plan de paix en Yougoslavie et la création de zones de sécurité, les négociations du GATT et la ratification du traité de Maastricht, Beaune le 2 juin 1993.

LE PRÉSIDENT.- Mesdames et messieurs, nous allons commencer cette conférence de presse. Je vais dire quelques mots pour présenter les résultats essentiels du 61ème Sommet franco-allemand qui s'est déroulé, comme il est de tradition, du côté français, avec la participation de M. le Premier ministre et de nombreux membres du gouvernement qui ont eu, avec leurs homologues allemands, des entretiens approfondis sur beaucoup de sujets.

- Ce matin s'est tenue une réunion du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité. Puis, une réunion plénière d'où nous arrivons. Les principaux thèmes abordés ont été ceux des affaires européennes, bien entendu, dans leur ensemble, les conflits internes à l'ancienne Yougoslavie, la négociation du GATT, les dossiers de coopération bilatérale, dans le domaine de la défense : le corps européen.

- Sur le plan des affaires européennes, le Conseil européen de Copenhague aura lieu dans trois semaines. On a donc discuté des thèmes qui y seront probablement débattus : relance de l'économie, de l'emploi, élargissement de la Communauté, relations avec les pays d'Europe centrale et orientale, relations avec la Russie, etc.. On a, bien entendu, exprimé notre souhait de voir le Traité de Maastricht ratifié le plus tôt possible par la Grande-Bretagne et nous attendons de cette ratification un nouvel élan pour la construction européenne.

- Au sujet de l'ex-Yougoslavie, nous avons réaffirmé notre soutien au Plan Vance-Owen, aux efforts des co-présidents de la conférence sur l'ancienne Yougoslavie, encouragé la création des zones de sécurité et la France a présenté, à ce sujet, un projet de déclaration commune et ce projet a été adopté. L'objectif essentiel étant, aujourd'hui, la protection des populations. En tout cas, il s'agit de mettre en oeuvre progressivement le plan Vance-Owen dont on voit, peu à peu, se modifier la nature.

- Le problème a été évoqué à tous les niveaux : M. le Premier ministre, le Chancelier d'Allemagne, moi-même, entretiens des différents ministres. On en parlera, si vous le désirez tout à l'heure, et M. le Premier ministre apportera, si vous le souhaitez et s'il le souhaite, des précisions à cet égard.

Pour les coopérations bilatérales, on a parlé du TGV Est, confirmé la volonté commune de réaliser la liaison ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Allemagne et donc de résoudre, entre autres, les problèmes de financement. On a constaté de bonnes perspectives de coopération industrielle dans le domaine des systèmes ferroviaires à grande vitesse.

- Pour l'environnement, la concertation a porté sur trois thèmes essentiels, le suivi de la Conférence de Rio, la politique des déchets, la fiscalité sur le CO2 pour lutter contre l'effet de

Conférence de Rio, la politique des déchets, la fiscalité sur le CO<sub>2</sub> pour lutter contre l'effet de serre.

- Sur tous ces sujets, la coopération et la concertation bilatérales se continueront entre nous au sein des enceintes internationales.

- Pour l'éducation, l'accent a été mis sur le bilinguisme. La France et l'Allemagne vont continuer de multiplier les sections dites européennes en France, bilingues en Allemagne. Des progrès sont réels, ils ne sont pas suffisants. Pour le corps européen, question majeure qui a donc fait l'objet d'une réunion spéciale du Conseil de défense, la mise en place de ce corps européen se poursuit, de façon qu'on juge satisfaisante. Un état-major sera en place à Strasbourg bientôt, en tout cas pour l'automne 1993. Le corps devrait être opérationnel en 1995 avec environ 40000 hommes.

- L'Allemagne et la France ont exprimé le souhait qu'à la suite des discussions engagées avec la Belgique, ce pays sera en mesure de décider bientôt d'adhérer au Corps européen. Il s'agit d'une entreprise que nous considérons comme essentielle, pour la construction européenne, dans sa dimension nécessaire de défense.

- Indépendamment de cela, je tiens à dire que nous sommes très heureux d'être venus à Beaune, que nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à la mise en oeuvre de ce Sommet et, particulièrement, M. le maire de Beaune et son Conseil municipal. Nous remercions nos hôtes allemands de s'être prêtés à ce programme serré, difficile à tenir - auquel on s'est tenu cependant - et j'exprimerai le plaisir que nous avons éprouvé à les rencontrer, encore cette fois-ci, avant de recommencer notre dialogue à bref délai. D'ailleurs, dans l'intervalle des prochaines réunions, sont prévues différentes instances qui permettront à des spécialistes de suivre les problèmes et de les faire avancer.

LE CHANCELIER KOHL.- Monsieur le Président de la République, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs, tout d'abord, au nom de la délégation allemande, je voudrais vous remercier de la merveilleuse hospitalité dont nous avons bénéficié à Beaune. Je remercie également monsieur le maire de la ville de Beaune, les conseillers municipaux et toutes les citoyennes et citoyens de Beaune qui nous ont si bien accueillis dans cette ville merveilleuse.

- Nous avons tenu les 61èmes consultations franco-allemandes, ce qui montre que les relations franco-allemandes sont intenses, ce qui montre également le problème des conférences de presse : quand cela marche bien, l'intérêt est réduit ! L'esprit commun entre l'Allemagne et la France se reflète au cours de ces consultations franco-allemandes, et lors de beaucoup de rencontres bilatérales aussi entre ministres, entre le Président de la République ou moi-même, tout cela s'accumule et s'est accumulé depuis des années et des années, et c'est toute une somme de travail qui est nécessaire.

- Cela dit, je voudrais mettre en relief une date qu'on risque d'oublier. Dans cinq semaines, le 5 juillet, nous allons fêter le trentième anniversaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Le bilan de cet office est fantastique : depuis trente ans, 160000 rencontres ont eu lieu entre jeunes Français et Allemands, 4800000 personnes ont participé à ces rencontres. Je crois que c'est là une des conditions préliminaires essentielles pour intensifier l'amitié franco-allemande, car c'est là vraiment l'amitié concrète.

- Le Président de la République a déjà fait un rapport complet sur nos travaux. Je vais juste effleurer deux ou trois questions. Tout d'abord, je suis très satisfait de l'avancement des travaux au sein de l'Eurocorps franco-allemand. Quand je me rappelle quel était l'esprit sceptique qu'avait rencontré cette idée, cette entreprise, je sais que la voie choisie a été la bonne et nous constatons même que nos amis belges aimeraient se joindre à cet Eurocorps. Je ne suis pas un prophète mais je suis à peu près certain que, dans deux ou trois ans, d'autres pays de la Communauté suivront, emboîtant le pas aux Belges, ce corps va s'élargir encore et s'adjoindre de nouveaux membres.

- A juste titre, on a souligné l'importance du Sommet de Copenhague, ce Sommet se situe quelques semaines seulement avant la ratification définitive du Traité de Maastricht par la Chambre des Communes, en Grande-Bretagne, et nous pensons qu'il est nécessaire mais il faut en parler à nos amis belges, qui seront les présidents, qu'il faut envoyer un message à l'occasion de cette ratification, message à l'intention de l'Europe dans son ensemble. Notre préparation sera

intense, les gouvernements français et allemand vont coopérer, surtout en matière économique, pour parler d'une voix commune à Copenhague et à Tokyo.

- Je pense que, compte tenu des difficultés économiques énormes auxquelles nous nous heurtons actuellement, il faut parler d'une seule voix, il faut concerter nos positions, savoir ce que l'autre fait. En principe, nos problèmes sont identiques.\

QUESTION.- La question s'adresse à M. le Chancelier. Qu'est-ce qui vous a convaincu de l'efficacité de la création des zones de sécurité en Bosnie, alors que vous vous étiez montré très réticent, la semaine dernière, sur le même sujet ?

- LE CHANCELIER KOHL.- En Allemagne, en ce qui concerne cette question, la situation est très spéciale par rapport à la Yougoslavie. Rappelez-vous le siècle et l'histoire de ce siècle qui nous imposent une perspective particulière. Il y a un autre fait : 800000 personnes, originaires de Yougoslavie, vivent chez nous. Lorsqu'ils sont arrivés chez nous, ils avaient un passeport yougoslave mais maintenant on les considère comme Serbes, Bosniaques, Croates et leur destin est dramatique, vraiment. Ils voient tout cela sur l'écran de leur télévision et on voit cela dans les entreprises, dans les hôpitaux où travaillent ces gens-là et, évidemment, c'est très impressionnant, cela secoue les gens. Il y a une phrase très importante dans cette déclaration, c'est dans le premier paragraphe, on dit "par lesquels la sécurité et l'intégrité territoriales de la Bosnie sont garanties". Nous sommes d'avis qu'une annexion territoriale par la guerre ou par la violence doit être condamnée et sanctionnée par la communauté internationale. C'est donc un membre de phrase essentiel qui a été formulé par les ministres des affaires étrangères.\

QUESTION.- Est-ce qu'il y a quand même une petite dissonance entre le Chancelier et vous, la France et l'Allemagne en ce qui concerne le programme d'action sur la Bosnie et peut-être une question au Chancelier, que pensez-vous du plan du Premier ministre Balladur d'une conférence de sécurité pour la stabilité en Europe ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Le plan de M. le Premier ministre Balladur n'est pas un plan qui est consacré exclusivement à la Yougoslavie. Il comprend des idées, des réflexions sur ce qui se passe en Europe, en dehors de l'Europe de l'union politique du Traité de Maastricht, et c'est une question qui nous est très proche et, soit à Copenhague soit en tout cas lors des conférences suivantes de la Communauté, nous allons évoquer la possibilité d'un élargissement, à partir de 1993 pour l'Autriche, la Finlande, la Suède, peut-être la Norvège. Nous allons nous demander ce qui va se passer après et la question est très justifiée. Ces jours-ci, le Président hongrois vient me rendre visite et me demande : "Que va-t-il advenir de nous ? Faisons-nous partie de l'Europe ? Que va-t-il se passer pour la sécurité hongroise ?" Question tout à fait justifiée vu la situation très exposée du pays et c'est pourquoi je crois qu'il est important que nous nous rencontrions, que nous discutons des possibilités de réglementations, de solutions pour l'Europe, qui est aujourd'hui l'Europe de la Communauté et qui sera demain l'Europe du Traité de Maastricht.

- LE PRESIDENT.- J'ai bien noté l'autre aspect de la question posée par le correspondant de la télévision allemande. Y a-t-il des dissonances ? Le problème est aussi de savoir si il y a des points sur lesquels l'accord s'établit. C'est pourquoi une résolution de déclaration a été mise au point, vous pouvez en prendre connaissance. Elle comporte quand même des points très positifs. D'abord, c'est la réaffirmation du soutien au plan Vance-Owen, c'est la détermination de n'envisager une levée des sanctions contre la Serbie et le Monténégro que si les termes de ces résolutions du Conseil de Sécurité sont intégralement remplis.

- Un point trois indique que la France et l'Allemagne renouvellent leur appui aux efforts des coprésidents, qu'elles considèrent la création des zones de sécurité comme une nécessité pour la protection de la population civile bosniaque, qu'elles soutiennent l'initiative française visant à faire adopter rapidement par le Conseil de Sécurité une résolution étendant le mandat de la FORPRONU en vue de protéger la population civile.

- Un quatrième point indique que l'Allemagne et la France rappellent leur engagement en faveur de toutes les autres mesures préconisées par les Douze et reprises par le programme d'action commun de Washington.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur le conflit yougoslave `

- Enfin, les deux pays envisagent d'associer leurs efforts pour éviter la contagion de la guerre actuelle. C'est déjà beaucoup d'éléments qui montrent que nous sommes en mesure de conduire une politique en commun et de la préconiser au sein de la Communauté. C'est une réponse que je crois quand même très positive à la question posée et M. le Premier ministre va compléter cet exposé.

- LE PREMIER MINISTRE.- Merci, monsieur le Président. En effet, depuis quelques semaines, le gouvernement français s'est préoccupé de mettre au clair un certain nombre de principes et de propositions concernant l'avenir de la sécurité en Europe, objectif d'autant plus indispensable que nous avons justement l'affaire yougoslave dont M. le Président de la République et M. le Chancelier viennent de parler et qui ne sont pas le meilleur des exemples que l'on puisse donner de cette sécurité.

- Alors le document qui a été élaboré est actuellement en cours d'examen, le Président de la République et moi-même devons en parler dans les prochains jours et, une fois que sa version définitive sera arrêtée, il sera communiqué à nos partenaires en premier lieu, le Chancelier Kohl, bien entendu. Il nous semble qu'il serait souhaitable qu'il puisse être discuté, au moins dans ses lignes générales, lors du prochain Sommet de Copenhague. Pourquoi cette préoccupation de sécurité ? Pour deux motifs. Le premier c'est que la stabilité et la sécurité du continent ne paraissent pas définitivement assurées, c'est le moins que l'on puisse dire, et le second c'est que, si l'on parvient - ce qui est souhaitable, ce qui paraît maintenant infiniment probable - à une ratification définitive par les douze signataires du Traité d'union européenne, il faut commencer à donner consistance au contenu de ce Traité, notamment tout ce qui concerne les objectifs de sécurité et de politique étrangère commune et il nous a semblé, au Président de la République comme à moi-même, que c'était un premier exercice tout à fait utile et tout à fait dans la ligne de ce choix qui a été fait par notre pays. J'ajoute que l'originalité, une des originalités peut-être de ce document, sera de conférer à la Communauté européenne des Douze un rôle d'initiative et de proposition en la matière, ce qui ne veut pas dire exclure qui que ce soit parmi les puissances intéressées à la stabilité et à la paix de l'Europe. Voilà les quelques indications que je voulais donner.\

QUESTION.- Paul Touvier a été renvoyé en cours d'assises des Yvelines aujourd'hui. Je voudrais donc savoir si vous vous félicitez de ce renvoi en cour d'assises et ce que vous attendez de ce procès ?

- LE PRESIDENT.- Notre sentiment personnel est facile à comprendre, surtout pour ceux qui ont vécu la période de la guerre, la résistance et l'occupation. Maintenant, il appartient à la justice de se prononcer.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans vos remarques au début vous avez parlé du plan Vance-Owen en disant que sa nature se modifiait peu à peu. Est-ce que vous pourriez préciser dans quel sens vous le voyez se modifier. Est-ce que le Chancelier pourrait préciser, lui aussi, comment il voit le plan entrer en vigueur et sous quelle forme ?

- LE PRESIDENT.- Je voulais dire simplement, pour ce qui me concerne, que le contenu de la notion de zone de sécurité donnait un autre sens aux décisions prises jusqu'alors, ou plutôt complétait ce sens, puisqu'il s'agit désormais d'élargir le champ des missions données aux forces en question, à la protection des populations civiles et pas seulement aux actions contenues naturellement dans les limites et dans les règles très étroites des forces des Nations unies. Voilà ce que je voulais dire. Il y a donc indiscutablement un engagement supplémentaire.

- LE CHANCELIER KOHL.- Le sujet important dans tout cela c'est la sécurité de la population civile et il faut que cela s'intègre. C'est pourquoi j'approuve tout à fait cette tendance. Toutes ces images d'horreur à la télévision sont insupportables pour tous les hommes civilisés et nous devons nous efforcer de nous y opposer.\

QUESTION.- Je voudrais vous poser, monsieur le Président de la République, une question sur ce que l'on appelle la cohabitation. Je voudrais savoir comment se passe la répartition du travail entre vous-même et M. le Premier ministre et votre impression sur ce premier exercice ?

Question qui s'adresse également, naturellement, à M. le Premier ministre.

LE PRESIDENT.- Je vous renvoie à Saint-Thomas : "Vous" !

- LE PRESIDENT.- Je vous renvoie à Saint-Thomas : voyez !

- LE PREMIER MINISTRE.- Je crois que Saint-Thomas dit : "Voyez et touchez" !

- LE CHANCELIER KOHL.- En tant que démocrate chrétien, je trouve très beau le rôle qui est joué ici par Saint-Thomas !\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, hier, nous a fait savoir qu'au cours de votre entretien avec le Président Mitterrand, vous avez donné une estimation optimiste de la situation en Allemagne et une évaluation pessimiste dans vos entretiens avec Monsieur Balladur. Alors quelle est la situation réelle ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Je ne sais pas qui vous communique toutes ces informations. D'abord, j'ai lu la Frankfurter Rundschau d'avant-hier, votre journal, ce n'est pas moi qui ai dit tout cela. J'ai parlé au Président de la République comme j'ai parlé au Premier ministre de la République française : je leur ai fait un rapport réaliste. Oui, au regard de la situation économique, je dois dire que, comme les autres pays, nous avons nos problèmes avec la récession, en Europe et dans le monde tout entier. Par ailleurs, comme vous le savez, nous devons adopter très prochainement un "paquet" d'économies. Nous devons réduire le volume des crédits, c'est très important pour la politique de la Bundesbank. Pour la partie française, je dirai que le Premier ministre a également fait des propositions portant sur cinq années et c'est une proposition qui m'intéresse énormément du point de vue dialogue intra-allemand & nous pouvons nous apprendre mutuellement. Si vous voulez évoquer la discussion concernant les décisions prises par le Bundestag et le Bundesrat, portant modification de la Constitution, en ce qui concerne le droit d'asile, j'ai simplement exposé la situation spéciale dans laquelle se trouve l'Allemagne : nous avons six millions d'étrangers sur le sol allemand, nous avons 1,6 million de Turcs notamment et 800000 ex-citoyens de la Yougoslavie - ils travaillent chez nous, on les y a invités, ils nous ont aidés, ils ont développé notre PNB, ils ont travaillé pour nous, jour après jour, ce sont nos concitoyens et nous voulons, c'est-à-dire l'écrasante majorité des Allemands souhaitent que l'Allemagne soit un pays hospitalier, accueillant et amical aux étrangers. Et puis, il y a quelques jours, il y a eu ce terrible attentat, cet incendie criminel à Solingen. Je dois dire que c'est dramatique et vraiment j'en ai eu honte. C'était déplorable même si nous savons maintenant, d'après toutes les probabilités, que c'est un élément associal qui a commis cet horrible forfait. Malheureusement, ces phénomènes isolés existent partout. Néanmoins, le fait reste, c'est une horreur mais cela ne change rien au fait que la position de l'Allemagne est celle d'un pays accueillant et ouvert, et amical aux étrangers. Alors si c'est cela que vous voulez dire, oui on en a parlé avec un certain nombre de nos partenaires français qui connaissent très bien l'Allemagne et trop bien pour avoir une autre opinion. Merci.\

LE PRESIDENT.- La même question, monsieur le Premier ministre.

- LE PREMIER MINISTRE.- Nous avons effectivement parlé, M. le Chancelier et moi-même de la situation économique dans nos deux pays, et le constat que l'on peut faire c'est que l'Europe est parmi les grandes zones économiques du monde celle qui réunit deux caractéristiques : avoir la croissance la plus faible et les taux d'intérêt à court terme les plus élevés. Nous avons pensé, le Chancelier et moi-même qu'il y a lieu de réfléchir à cette situation et de voir quelle politique économique nous pourrions essayer de mettre en place ensemble et notamment de voir si, à l'occasion du Sommet de Copenhague, nous ne pourrions pas avoir une position commune sur les propositions que la Commission va faire aux gouvernements des Douze.

- Il est bien vrai que nous allons élaborer, nous-mêmes, du côté français un projet de loi quinquennal sur la réduction des déficits que le Chancelier m'a demandé de lui communiquer, ce que je ferai bien volontiers, bien entendu, mais je pense que la réflexion que nous devons avoir, c'est comment restaurer davantage de croissance en Europe car l'absence de croissance entraîne l'extension du chômage et la fragilisation de la société tout entière. Il me semble que c'est l'un des sujets à la fois les plus importants et les plus urgents auxquels devrait s'attacher la coopération entre l'Allemagne et la France.\

QUESTION.- J'ai une question qui s'adresse à la fois à M. le Chancelier et à M. le Premier ministre à propos du GATT. Monsieur le Chancelier, avez-vous constaté une évolution positive de l'attitude française envers les négociations du GATT et est-ce que vous soutenez le point de vue

français sur la nécessité d'une globalisation des négociations du GATT qui ne singularise pas, comme on dit en nouveau français, le problème agricole et, monsieur le Premier ministre, est-ce que vous avez l'intention d'accepter maintenant l'accord sur les oléagineux qui sera discuté, je pense la semaine prochaine, par les ministres des Douze ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Tout d'abord je voudrais dire qu'en ce qui concerne les résultats du Conseil agricole, je les salue et je salue également la coopération très étroite entre nos ministres de l'agriculture allemand et français. Cette coopération a certainement conduit et contribué à ce résultat positif.

- Deuxièmement, je voudrais dire que nos positions de base ne s'écartent pas tellement sur plusieurs points. Premièrement, il est très bon que les négociations se fassent et sortent d'une perspective qui consiste à discuter d'abord de l'agriculture en écartant les autres sujets. Je dois dire que cela a donné un avantage considérable à mes amis américains. Je n'ai jamais été très heureux de cette approche.

- Vous avez parlé de globalisation. Effectivement, c'est tout à fait cela, il faut faire une liste des sujets et des problèmes en suspens et il faut y mettre un titre général £ c'est-à-dire il faut tout caser dans cet accord général. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche, beaucoup de travail à faire mais il y a des motifs très importants pour faire avancer les choses et ce rapidement.

- Premièrement, il est tout à fait évident pour moi et pour nous que les nations industrielles, ici ou au-delà de l'Atlantique, ont besoin du GATT. L'économie mondiale ne pourra pas recouvrer sa santé sans le GATT mais nous ne devons pas payer n'importe quel prix. Il faut que ce soit un accord raisonnable, rationnel, un compromis acceptable pour tous.

- Deuxième élément dont on ne parle pratiquement plus mais je vais le faire quand même, il s'agit d'une obligation morale vis-à-vis des pays du tiers monde qui ont besoin d'un accord sur le GATT et c'est pourquoi nous sommes convenus que pour préparer Tokyo - notamment au niveau des Sherpas - nous coopérerions étroitement entre la France et l'Allemagne. Donc, je pense que cette pause ne sert les intérêts de personne, ni même ceux de nos partenaires américains.\

LE PRESIDENT.- ` Réponse à une question sur le GATT `

- Qu'est-ce que le GATT sans les négociations commerciales internationales sur tous les sujets ? Nous n'avons pas décrété que les négociations devaient être globales bien que nous ayons été contraints de le faire car elles sont par nature globales. Mais je laisse le Premier ministre expliquer la position française à ce sujet.

- LE PREMIER MINISTRE.- En effet, nous avons tenté depuis quelques semaines de clarifier, de préciser un peu la position qui pouvait être prise sur les négociations du GATT, notre idée étant qu'il fallait que les accords fussent équilibrés et qu'ils fussent généraux et complets. C'est-à-dire que nous sommes hostiles à une fragmentation et une parcellisation des négociations, pas à pas et sujet par sujet, qui n'ont pas donné de très bons résultats. J'ajoute qu'il est important dans cette affaire que l'Europe des Douze affirme son existence. C'est important en matière de pacte de sécurité et c'est important également dans le domaine commercial et dans le domaine économique. Alors nous en avons parlé avec le Chancelier £ il a tout à fait raison de dire que l'Europe a besoin du GATT mais je dirai qu'également, l'Europe a besoin d'emplois et qu'il ne faut donc pas que des négociations qui ne seraient pas équilibrées, - pour parler clair, qui ne seraient pas équitables - aboutissant à aggraver pour l'Europe les problèmes de l'emploi et de la croissance. Alors à ce degré de généralité des intentions, l'accord est facile à réaliser bien entendu, et il a été réalisé je le crois, mais comme le Chancelier l'a dit au cours de la conversation qu'il a eue avec le Président de la République et avec moi-même, il est bien vrai qu'ensuite, il faut entrer dans les précisions point par point. C'est ce que nous allons tenter de faire. Nous n'avons aucune intention a priori hostile, cela va de soi et nous souhaitons nous aussi une conclusion mais une conclusion qui soit équitable.

- Quant aux questions agricoles, c'est la question qui m'a été posée plus précisément. Je dirai trois choses. La première, c'est que nous nous réjouissons de l'accord qui vient d'être conclu sur les compléments à apporter à la politique agricole commune et nous remercions notamment nos partenaires allemands de nous y avoir aidés. En ce qui concerne les oléagineux, deuxième point,

nous allons examiner la question au sein du gouvernement français après-demain, et nous arrêterons notre position. Enfin, en troisième lieu, je voudrais dire que pour autant toutes les questions agricoles ne sont pas réglées et que notamment dans le cadre du GATT, cette fois, il faudra nous interroger sur ce qu'il est convenu d'appeler le "compromis de Blair House" du moins sur ce que nous en savons, je dis "ce que nous en savons" parce que ça n'a pas été un document complet, écrit et facile à consulter, mais ce que nous savons ne nous satisfait pas. Voilà les trois angles sous lesquels on peut voir les questions agricoles. Premier angle : nous sommes satisfaits en ce qui concerne la PAC. Deuxième question : les oléagineux, nous allons examiner le problème, troisième question : nous considérons que sur le plan du GATT, les questions agricoles ne sont pas réglées.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, justement, pour prolonger la question sur le GATT, beaucoup de voix en France réclament l'extension à tous les domaines de la préférence communautaire qui jusqu'à présent est appliquée à l'agriculture. Est-ce que le gouvernement allemand accueille cette idée de manière favorable ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Tout ce que je peux dire à ce sujet, c'est qu'il faut savoir d'abord qui le demande et deuxièmement quels sont les domaines concernés. Vous posez une question très large, je ne peux répondre que de manière très large. Donc, j'en reste à la thèse fondamentale que nous avons exprimée. Nous souhaitons que les négociations du GATT aboutissent le plus vite possible, si possible avec un résultat positif. Nous ne voulons pas parvenir à un accord à n'importe quel prix, ce serait une mauvaise politique. Je suis d'accord avec l'approche française d'un concept global souligné par le Président de la République et le Premier ministre et il va falloir que nous parvenions à un accord dans ce sens. Alors est-ce que nous sommes prêts à faire des compromis ou non ? C'est peut-être le sens de votre question, eh bien je peux dire que pour le GATT, on ne pourra pas parvenir à un résultat positif sans mettre sur la table tous les sujets avec toutes les exigences qui y sont liées, toutes les offres. Nous ne parviendrons à un compromis que dans la mesure où on est prêt à céder sur certains points, alors que les autres céderont sur d'autres points. C'est la nature d'un compromis. Cela vaut pour le reste, ce n'est qu'avec de la bonne volonté qu'on peut parvenir à un résultat positif.\

QUESTION.- Est-ce que nous croyons qu'on peut vraiment réussir l'Union économique et monétaire avec tous les problèmes qui existent sur le plan économique pour l'instant ?

- LE PRESIDENT.- Oui et nous attendons impatiemment si l'on peut dire, la réponse de votre Parlement qui a déjà commencé de se prononcer. J'ai l'impression que vous pourriez reposer la question dans quelques temps de façon très utile... !

- LE CHANCELIER KOHL.- Je voudrais relever le gant et répondre à cette question en mon nom naturellement. Oui bien sûr c'est très difficile, très ardu mais tout le temps, on me dit : "les questions sont ardues et par conséquent, on ne peut pas y répondre" mais lorsqu'il y a une dizaine d'années, j'ai participé à mon premier Sommet comme Chancelier allemand, chacun a dit "l'Europe c'est fini" et notamment en Grande-Bretagne, on disait "c'est terminé". En Allemagne, on disait la même chose. Alors, on appelait cette maladie "l'eurosclérose" et on mettait cela à la une des journaux.

- Personne ne parle plus d'"eurosclérose" aujourd'hui. Pourquoi, qu'est-ce qui s'est passé ? Le traité de Maastricht, certes, n'a pas été adopté pour le 31 décembre 1992 mais on va le ratifier pour le 1er octobre 1993. Et alors ? Par rapport au siècle qui va se terminer dans sept ans, par rapport à ce siècle qui a connu tant d'événements et de bouleversements et par rapport au discours de Zurich de 1946 jusqu'à la 61ème consultation franco-allemande, ce n'est rien du tout ! Ce sont quelques mois. C'est moins que rien dans l'histoire d'un Etat ou de deux Etats ou de plusieurs Etats, ce n'est rien du tout. Par conséquent, je ne suis pas du tout pessimiste. Naturellement, nos amis britanniques devront changer de perspectives sur plusieurs points. Leur histoire diffère de celle des Allemands. En ce qui concerne les Allemands, leur voie était facilitée vers l'Europe à cause de leur histoire, paradoxalement, mais en Grande-Bretagne ça ne sera pas pareil. Quand je vois les jeunes britanniques, ils pensent comme mes enfants. Il se peut qu'il y ait des nuances chez les Britanniques mais enfin, l'histoire c'est l'histoire, et elle continue.

LE PRESIDENT.- Je suis tout à fait d'accord avec cette analyse à une époque où l'on effectue

- LE PRESIDENT.- Je suis tout a fait d'accord avec cette analyse a une nuance pres : en effet, six mois c'est rien par rapport à la durée mais votez quand même en octobre ! Il vaudrait mieux que cela soit fini. Recommandation amicale ! Je vous remercie.\